

Transcription de la vidéoconférence du 5 septembre 2022 – 18h30 CEST

Participants de la société

Christophe Douat, *Président du Directoire*
Julie Alimi, *Directrice Juridique*
Jaime Arango, *Directeur Financier*
David Heuzé, *Directeur de la Communication*
Tone Kvåle, *Membre du Conseil de Surveillance*
Richard Malamut, *Directeur Médical*
Helen Martin, *Directrice des Alliances*

David Heuzé

Bonjour à tous. C'est un vrai plaisir de vous accueillir aujourd'hui pour cette vidéo conférence organisée en vue de notre assemblée générale annuelle qui aura lieu ce jeudi et qui aura lieu cette année au siège du MedinCell à Jacou, près de Montpellier. Cette année enfin, nous avons le plaisir de nous aurons le plaisir de vous recevoir. En tout cas ceux qui peuvent nous rejoindre.

Alors avec moi aujourd'hui, Christophe Douat le président du directoire de MedinCell.

A la gauche de Christophe, Helen Martin, qui est la directrice des alliances chez MedinCell et à ma gauche, Jaime Arango, notre directeur financier et Julie Alimi, notre directrice juridique.

Et ce n'est pas tout puisque nous avons également en live, en direct avec nous le docteur Richard Malamut qui est aux Etats-Unis, ainsi que Tone Kvåle qui elle est en Finlande et Tone a rejoint le conseil de surveillance de la société il y a quelques mois. L'Assemblée générale est appelée jeudi prochain à ratifier cette nomination. Bonsoir Tone.

Alors avant qu'on aille dans le détail des résolutions et qu'on réponde à vos questions, donc les questions que vous pouvez nous envoyer dès maintenant en utilisant le module de tchat à la droite de votre écran, donc avant qu'on aille dans ce détail. Et même avant de revenir sur les derniers événements de la société, je voudrais vous annoncer une très bonne nouvelle car nous diffusons à l'instant.

Alors ce n'est peut-être pas encore fait, je ne sais pas, ou ça va être fait dans les minutes qui viennent, Un communiqué dont je vais simplement vous dire le titre : MedinCell obtient un financement supplémentaire de 20 millions d'euros auprès de la Banque européenne d'investissement Jaime tu nous expliques ?

Jaime Arango

Oui, c'est une excellente nouvelle. Ça fait des mois, on vous l'avait dit et là, on le fait finalement. Aujourd'hui, cet après-midi, nous avons reçu de la part de la Banque européenne d'investissement un accord définitif pour ce prêt supplémentaire. La finalisation de ce prêt, ça va être de la documentation qui va prendre encore quelques semaines et nous allons annoncer à ce moment-là.

Mais comme vous le savez, ce prêt supplémentaire, ça fait partie de la stratégie financière de la société sur laquelle nous travaillons depuis plusieurs mois, depuis la fin de l'année de l'année dernière. Ce crédit, qui est au total de 40 millions d'euros parce qu'on possède trois tranches. La première tranche de 20 millions d'euros qui va servir à rembourser le prêt existant que nous avons signé en 2018 avec la BEI.

Et puis, il y aura deux tranches supplémentaires de 10 millions d'euros chacune. Aujourd'hui, on a déjà rempli les conditions, appelons ça business, pour pouvoir tirer les deux premières tranches, c'est à dire 30 millions d'euros. Lesquels nous espérons pouvoir tirer dans le dernier trimestre de 2022. Donc, comme c'est plus ou moins les mêmes indicateurs que le prêt précédent, c'est un prêt in fine payable, si on tire les tranches en 2022, en 2027.

Chose qui est très importante, je vous rappelle, parce que ça va donner au premier produit que nous attendons d'être lancé en 2023 à gagner en parts de marché et à MedinCell du coup, de recevoir plus de royalties et plus de milestones commerciaux. Donc à la fin c'est un bon accord qui préserve les intérêts de nos actionnaires, qui augmente notre visibilité financière au minimum jusqu'au premier trimestre 2024, sans avoir recours à une augmentation de capital. Et cette visibilité est largement au-delà du premier lancement d'un produit avec la technologie MedinCell avec la technologie BEPO®. Donc oui, c'est une excellente nouvelle. D'où mon sourire ce soir.

David Heuzé

Merci Jaime et bravo. Christophe un commentaire peut être ?

Christophe Douat

Oui et c'est la Banque Européenne d'investissement, la BEI, donc un organisme prestigieux qui nous renouvelle sa confiance. Donc après le premier prêt de 2018, un second prêt aujourd'hui et après avoir fait des diligences très poussées. Donc je voudrais quand

même remercier toute l'équipe et tous MedinCell qui a permis d'avancer et de convaincre la BEI de nous faire ce prêt supplémentaire.

Donc, excellente nouvelle, surtout dans le contexte actuel où les financements sont très compliqués.

David Heuzé

Voilà donc c'est la bonne nouvelle. Ça tombe, ça tombe aujourd'hui. Heureux hasard donc, comme on l'a dit, les détails de ce nouveau financement sont pour la plupart présents dans le communiqué. Encore une fois, je ne sais pas s'il a déjà été diffusé, mais sinon ça va être dans les minutes qui viennent. Vous y aurez accès. Comme l'a dit Jaime, la documentation légale est en cours pour la signature définitive d'ici quelques semaines.

On communiquera à ce moment-là. Mais c'est fait quoi ?

Jaime Arango

Absolument.

David Heuzé

Bon, on va reprendre le fil de ce qui était prévu, alors on ne va pas revenir ce soir sur tout ce qui s'est passé sur le dernier exercice, parce qu'on l'a fait au mois de juin dernier lors d'une vidéoconférence. Le Replay de cette vidéoconférence ainsi que le transcript sont d'ailleurs disponibles en ligne. Donc n'hésitez pas, on répondra de toute manière à vos questions tout à l'heure.

Peut-être, on va revenir sur les. Il y a eu d'autres nouvelles ces derniers temps, ces dernières semaines. Christophe est ce que tu veux un peu commenter ce qui s'est passé au cours de l'été chez MedinCell ?

Christophe Douat

On va commencer par Teva, puisque tout le monde, je le sais, attends des nouvelles suites au décalage de notre programme, notre premier projet avec Teva mdc-IRM. Ce que je peux dire, c'est que le président de Teva, au mois de juillet, a confirmé qu'il attendait l'approbation de mdc-IRM dans la première moitié de 2023. Donc le projet est on track pour recevoir cette approbation à ce moment-là.

Maintenant, vous avez vu lundi dernier que nous avons communiqué une très très belle nouvelle et que je vais détailler un peu plus parce qu'elle est très belle à quatre titres. La première, c'est que c'est une deuxième phase trois après mdc-IRM et que pour une société de notre taille, avoir deux produits de phase trois, c'est rarissime. C'est une nouvelle fois un témoignage aux équipes et à la technologie de MedinCell.

Deuxième point, c'est la dernière phase clinique, donc avant l'approbation potentielle de ce deuxième produit avec Teva. Et c'est aussi un magnifique signe du renouvellement de la confiance de Teva dans la technologie BEPO® et dans MedinCell. Indirectement évidemment, aussi dans le premier produit.

Troisième point ce produit utilise comme molécule de base l'olanzapine, qui est réputé être la molécule la plus efficace de la schizophrénie. Et le potentiel est significatif. Un peu plus tard, Richard nous parlera des aspects médicaux et du potentiel médical. Enfin, c'est la deuxième fois donc, après un mdc-IRM, que MedinCell montre que nous avons le potentiel de faire des choses que les grandes sociétés pharmaceutiques n'ont pas réussi à faire. Et je vais détailler ça un peu plus en avant en vous expliquant le potentiel de ces produits.

Donc le premier produit utilise une molécule qui s'appelle la rispéridone la molécule standard utilisée en schizophrénie. La deuxième, notre deuxième produit, utilise, comme je le disais, une molécule qui s'appelle l'olanzapine. Il y a quelques années, ces deux molécules sous forme de comprimés oraux, étaient ce qu'on appelle, dans le jargon de la pharma, des blockbusters aux alentours de 5 milliards de dollars de ventes annuelles.

C'est majeur. Ça veut dire que les deux étaient dans les 20 premiers produits à l'époque de la pharma. Évidemment, dès que les brevets sont tombés, les prix sont tombés avec eux et le destin des deux franchises est assez différent. Et c'est intéressant qu'on le comprenne. Sur la rispéridone, qui était une molécule de Janssen, une des sociétés les plus prestigieuses de la pharma. Janssen a réussi à transformer cette franchise de 5 milliards en rispéridone oral en une franchise qui est aujourd'hui de 4 milliards en injectable longue action. C'est ce marché, cette franchise, que Teva va attaquer avec notre produit qui est très différenciant puisque ce n'est plus une injection intramusculaire mais une injection sous cutanée avec une petite aiguille. C'est le premier produit, long acting rispéridone qui agit immédiatement après injection.

Donc il n'y a pas besoin de complément oral ou de seconde injection à espace rapproché. Et qui est prêt à l'emploi. On a vu aussi que les résultats de la phase trois étaient magnifiques, donc Teva a tout en main pour en faire un succès. Un vrai succès potentiel. En plus, on pense qu'avec un produit qui est facile d'utilisation et qui aussi, l'étude clinique l'a montré, est plébiscité par les médecins et par les patients.

On pense que c'est un produit qui pourrait être utilisé sur les patients moins sévères, même peut-être dès les premiers épisodes de schizophrénie. Et donc ça pourrait permettre d'agrandir ce marché qui croît en plus à 15 % par an aujourd'hui. Ça, c'est la rispéridone. Maintenant, sur l'olanzapine, c'était une molécule du grand groupe américain et une autre grosse société pharmaceutique, Eli Lilly.

Eli Lilly a essayé de faire la même chose. Ils ont essayé de faire ce qu'on appelle du live cycle management en produisant, développant un injectable longue action de l'olanzapine. Mais ça a été un échec, ça a été un échec et Richard en parlera un peu plus tout à l'heure, parce que le produit n'a pas les bons attributs. Et si aujourd'hui, Teva décide d'amener ce produit en phase trois, ce qui va lui coûter des dizaines de millions de dollars, c'est qu'il pense que la probabilité de succès d'avoir cette fois-ci les bons attributs est très importante et que les résultats de la phase un soutiennent cette hypothèse.

Et tout d'un coup, ce deuxième produit se retrouve dans un champ sans concurrent, avec un potentiel probablement aussi important que le premier et donc un produit important pour Teva et pour MedinCell.

David Heuzé

Merci Christophe pour ces explications très claires. Alors comme vous le suggérez, on va se tourner vers Richard. Richard qui est aux États-Unis et Richard qui va nous apporter un point de vue médical sur le sujet. Richard est notre directeur médical, donc Richard. C'est quoi l'olanzapine ? En quoi est-ce un bon complément par rapport à la rispéridone dont parlait Christophe tout à l'heure ?

Richard Malamut

So before talking about olanzapine, I should remind everyone that the basic need for a long acting injectable in schizophrenia is that as many as 80% of patients don't take their medications or oral medications end up relapsing and ending up back into the hospital. So the one of the main benefits for patients is adherence, compliance and keeping them at home and out of the hospital because they have adequate levels of their antipsychotics.

So olanzapine is complement. A long-acting injectable answer being would be complementary to the long-acting injectable risperidone currently under consideration by the FDA. And so the Phase three study that Teva announced that they will proceed with after discussion with the FDA last month is quite exciting, right? The study will assess efficacy, safety and tolerability of the long-acting injectable subcutaneous formulation of the olanzapine.

I believe that the subcutaneous formulation will demonstrate a strong efficacy that supports use of this drug in more difficult to treat patients with schizophrenia, as well as demonstrating an improved safety profile. Now the current intramuscular one month formulations of olanzapine on the market require the health care professional to continuously observe the patient for at least 3 hours after each injection.

And this is currently a real barrier to the broad use of the lands of Beam's long acting injectable by clinicians. So I'm quite excited to see the progress of the program for a long-acting injectable subcutaneous olanzapine, which should provide more therapeutic options for patients and provide more meaningful efficacy and an outcome.

David Heuzé

Merci Richard.

Christophe Douat

David. Je ne vais pas m'empêcher de sourire parce qu'on avait l'impression que Richard avait pris les ballons pleins de gaz et qu'il avait changé sa voix.

David Heuzé

En l'occurrence, c'est la magie de la traduction Christophe. Alors deux choses, je vais préciser que quand on dit LAI parce que c'est un acronyme qu'on pourrait utiliser régulièrement, ça veut dire long acting injectable, donc injectable à action prolongée. Et je vais tout de suite poser une question qu'on a reçu à Richard. Je ne suis pas sûr qu'il puisse y répondre, mais autant la traiter maintenant.

Richard, on nous demande quand aurons-nous les résultats de cette phase trois pour ce second produit ? C'est un peu une question piège parce que je pense qu'elle va être difficile à répondre, mais des éléments peut être sur la durée de cette étude.

Richard Malamut

Sure. So I am going to use my fake voice, not my real voice. Again, so that you can understand. Okay. So the phase three study details, I'm not at liberty to disclose at present. Teva will announce those closer to the time of initiation. But what I can say is that the study design is different than the one utilized for the long-acting injectable risperidone and does promise that results can be gained much quicker.

The study duration should not be as long, though I can't provide any predictions on completion dates at this time.

David Heuzé

Merci. On va être patient, on va attendre. Et bien entendu, dès qu'on sera en mesure de donner plus d'informations qui seront de toute manière disponible sur clinicaltrials.gov au moment où l'étude va commencer effectivement, on aura un peu plus d'informations à la fois sur le design et sur les durées estimées de l'étude. On communiquera bien entendu à ce moment-là.

Je propose maintenant qu'on se tourne vers toi, Helen, parce que je vous ai présenté tout à l'heure Helen Martin. Alors on a proposé à Helen de nous rejoindre ce soir parce que Helen est la directrice des alliances chez MedinCell. Avant qu'on parle de Teva justement, et puis peut être des autres partenaires. Peux-tu nous expliquer rapidement c'est quoi la directrice des alliances ? Quel est ton rôle avec ton équipe ?

Helen Martin

Bien sûr avec plaisir. Bonsoir. Comme vous le savez MedinCell c'est une entreprise stratégique avec un network et donc on est une compagnie Network, Network Company, excusez-moi. Donc on a choisi de travailler avec des partenaires stratégiques mais aussi complémentaires avec lesquels on a des objectifs en commun. Avec mes équipes, un de mes rôles principaux, c'est d'assurer que nous atteignons ces objectifs, mais en même temps, nous explorons de nouvelles opportunités très activement, ce qui témoigne de la vitalité et de la confiance de tous nos partenaires et nos collaborateurs.

En plus, on fait travailler nos partenaires diverses en harmonie comme Teva et Corbion par exemple.

David Heuzé

Alors, comme Teva et Corbion, tu cites deux de nos partenaires qui sont vraiment importants Teva, Christophe, on a parlé. Richard, on a un peu parlé aussi. Toi, un commentaire justement sur ce partenaire sur Teva et sur la vitalité de notre partenariat. Comme tu, tu viens de le dire.

Helen Martin

Bien sûr, suite à notre visite, Jaime et moi et Christophe aux US au siège de Teva, je confirme que Teva et leurs équipes sont hyper motivées, très mobilisées de réaliser l'objectif de commercialiser mdc-IRM au premier semestre de 2023. Et le produit s'appelle Uzedy.

David Heuzé

Uzedy c'est le nom, c'est la marque qui sera utilisée pour commercialiser le produit, c'est ça ? Donc ça, c'est Teva. D'autres collaborations avec Teva qui est explorée actuellement ? C'est un peu ce que tu nous laissais entendre récemment et je crois qu'on l'a annoncé et on va parler de cet autre partenaire, Corbion. Alors peut être que tout le monde ne connaît pas Corbion. Pourtant, c'est un partenaire stratégique important pour la société. Peut-être que tu peux nous expliquer qui est Corbion.

Helen Martin

Bien sûr très important pour MedinCell. Corbion c'est un des plus grands fabricants des polymères mondial. C'est un des raisons principales pour lesquelles on a décidé de créer une entreprise en commun depuis plusieurs années avec eux. Cette coentreprise nous permet de garantir la qualité de nos polymères et donc nos produits, mais aussi de protéger notre propriété intellectuelle précieux. C'est à travers de cette joint-venture qu'ont fourni les copolymères avec Corbion chez tous nos partenaires.

David Heuzé

Merci Helen.

Christophe Douat

David pour ceux qui sont avec MedinCell depuis des années, Corbion s'appelait Purac autrefois donc c'est la même société puisqu'ils sont nos partenaires depuis une dizaine d'années aujourd'hui.

David Heuzé

Merci Helen. On a reçu des questions sur les autres partenaires mais qu'on adressera après. On va essayer d'avancer et je pense qu'on va tout de suite passer aux résolutions en fait. Avec Julie, dont je vous présente Julie, c'est la première fois que Julie est avec nous. Julie, notre directrice juridique. Bienvenue !

Julie Alimi

Merci.

David Heuzé

Et avec Julie, nous allons désormais aller dans le détail des résolutions. Et puis, encore une fois, après, nous répondrons à vos questions sur l'activité ou les résolutions qui sont mises au vote. Julie je te laisse la parole.

Christophe Douat

Je fais un petit commentaire parce que je suis ravie que Julie soit avec nous ce soir. Julie a une très longue expérience internationale puisque tu as passé une quinzaine d'année dans la Silicon Valley à travailler avec des sociétés technologiques là-bas, une expérience qui nous sert beaucoup aujourd'hui.

Julie Alimi

Tout à fait.

David Heuzé

Cela étant dit, je te laisse la parole.

Julie Alimi

Je vais présenter les grandes lignes des 33 résolutions qui seront soumis au vote de l'assemblée générale jeudi prochain. Et je vais commencer par les résolutions qui seront soumis au vote de l'assemblée générale ordinaire. Les résolutions de 1 à 4 concernent l'approbation des comptes sociaux, des comptes consolidés, l'affectation du résultat de l'exercice clos. Tous les éléments financiers, les comptes, etc. ont été communiqués par Jaime lors du la vidéoconférence le 16 juin dernier et ces éléments sont également disponibles dans notre document d'enregistrement universel.

La résolution numéro cinq, l'approbation du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées. De la même façon, pour y retrouver toute la liste des conventions réglementées sur le document d'enregistrement universel.

La résolution numéro six, ratification de la désignation de madame Tone Kvale et je m'excuse pour la prononciation, au Conseil de surveillance de la société. Je vous rappelle que Tone a été nommée comme membre indépendant du conseil de surveillance.

Sa nomination est venue en remplacement du Crédit Mutuel Innovation et il conviendra donc de proposer sa ratification au vote de l'assemblée générale jeudi prochain.

David Heuzé

Et Tone, est avec nous. Bonsoir Tone. Alors avant, avant de vous interroger, Tone, de vous poser quelques questions parce qu'on a hâte de savoir qui vous êtes. Christophe peut être un petit, un petit mot sur l'arrivée de Tone.

Christophe Douat

Oui Anh Nguyen notre chairman n'est pas là avec nous ce soir. Je parle en son nom, mais on est vraiment ravis d'accueillir Tone, qui continue à internationaliser notre conseil de surveillance et qui va aussi amener des compétences financières très fortes, non seulement très fortes en soi, mais très fortes dans le monde des biotechnologies. Et à ce titre, elle sera présidente du comité d'audit.

David Heuzé

Merci Christophe. Tone, je vais commencer par une première question simple qui n'était pas forcément prévue comment on prononce votre prénom et votre nom prénom ? Une bonne fois pour toutes ? Comme ça, plus personne n'aura d'excuses.

Tone Kvåle

Oui, je m'appelle Tone Kvåle.

David Heuzé

Voilà Tone Kvåle. Voilà. D'accord, on ne se trompera plus. Donc ma première question est ce que vous pouvez vous présenter tout simplement ?

Tone Kvåle

Thank you. So I have 25 years of experience from the biotech and life science industry. I've held CFO roles in different public and private companies. I also been helping raising more than €200 million in financing, and I've been involved in both IPOs and M&As. I held senior and senior management positions in Invitrogen Life Technologies in the US, now a part of Thermo Fisher and I've been holding lots of work positions and the chairman of the committee of the Swedish public company Bonesupport AB for more than five-and-a-half-year work with the IPO capitalization and growth of that company. I'm now the CFO of Finnish company Herantis Pharma. We are listed in both Sweden and in Finland and we are working on developing disease modifying therapies for Parkinson's disease.

David Heuzé

Merci. Avant de passer à la prochaine question, je vais juste décrypter deux ou trois acronymes qui ont été utilisés pour que tout le monde comprenne bien. DAF, c'est directrice administrative et financière. Ou directeur. Et IPO c'est l'introduction en Bourse, juste pour que ce soit clair pour tout le monde.

Alors la deuxième question qu'on a envie de vous poser, c'est pourquoi vous avez accepté de rejoindre le conseil de surveillance de la société.

Tone Kvåle

Yeah, I think Anh, Christophe and the rest of the team are very enthusiastic and really want to make a different difference in the world. And MedinCell technology, combined with already known and approved active pharmaceutical ingredients, will give a much more efficient and accessible treatment. This will make a huge impact for the society, and I like that MedinCell is different from other pharmaceutical companies.

David Heuzé

D'accord. Et comment voyez-vous votre rôle, votre mission au sein de ce conseil de surveillance ?

Tone Kvåle

Yeah, I have experience in finance and companies going through the transition phase when revenues are expected from the first product on the market. And I want to be a sparring partner for the management team when entering into the next stage. And that is the key word here is growth financing and strategy.

David Heuzé

Vous en avez déjà un peu parlé, mais est ce qu'on peut revenir sur ce qui sont selon vous les forces de la société aujourd'hui ? Et puis les challenges que vous voyez pour MedinCell dans les années à venir ?

Tone Kvåle

Yeah, the company has a lot of strengths, and the main goal is of course, the technology that's the base for the whole company and also the innovation, they've proven that. MedinCell also have experience and track record for partnering with big players. And last but not least, the MedinCell employees. For challenges the company transition from one phase to another. MedinCell us now moving into the market with the first product. That can be a challenge. And also, as we know, it could be also regulatory hurdles.

David Heuzé

Merci beaucoup. Est-ce que vous voulez ajouter quelque chose, notamment sur le secteur des biotechs ? On va en parler après parce qu'on a reçu plusieurs questions à ce sujet-là. Mais qui connaît actuellement quelques difficultés ? Vous êtes une professionnelle du financement dans le secteur. Comment analysez vous la situation actuelle ?

Tone Kvåle

It is indeed a tough time for the biotech sector. Many companies are struggling with the financing. The downturn is partly caused by macroeconomic factors, including high inflation, Ukrainian war, and still ongoing disruption caused by COVID 19, I think it's completely unpredictable how long this will last. And it goes in cycles and the difference from previous cycles is that it comes right after a very strong fundraising sentiment for biotech companies.

So it's very difficult to say, but hopefully the market will recover soon.

David Heuzé

Merci beaucoup. Vous restez avec nous. Il y aura peut-être d'autres questions qui vous seront adressées après et je puis je propose Julie qu'on reprenne le fil des résolutions qui sont mises au vote jeudi prochain pour l'assemblée générale.

Julie Alimi

Tout à fait. Donc je continue sur les résolutions qui seront votées en assemblée générale ordinaire. Les résolutions 7 à 10 concernent l'approbation des éléments de rémunération qui seront versés aux présidents et aux membres du directoire, au président du conseil de surveillance. Tous ces éléments de rémunération peuvent être retrouvés au chapitre cinq, section 2.2 du document d'enregistrement universel.

Ensuite, les résolutions 11 à 14 concernent cette fois ci la politique de rémunération qui est applicable au président et aux membres du directoire et au président du conseil de surveillance, disponible également sur le document d'enregistrement universel.

Et enfin, dernière résolution soumise au vote de l'assemblée générale ordinaire la résolution quinze. Il s'agit de l'autorisation qui est donnée au Directoire en vue de l'achat par la société de ses propres actions. Donc, nous avons déjà utilisé cette résolution pour mettre en place un contrat de liquidité avec la société Kepler Cheuvreux. Et nous allons maintenant passer aux résolutions qui seront approuvées en assemblée générale extraordinaire.

David Heuzé

Exactement, Kepler Cheuvreux.

Un contrat de liquidité qui a été mis en place au moment de l'introduction en bourse.

De la journée.

Effectivement, comme tu viens de le dire, on va passer maintenant, vu qu'il s'agit d'une assemblée générale mixte, aux résolutions de l'assemblée générale extraordinaire. Tout ça est un peu technique. Cependant, avant que tu ailles dans le détail, peut-être Jaime expliquer le pourquoi des résolutions dont on va parler dans quelques minutes.

Jaime Arango

Absolument. Les résolutions qui vont suivre sont des résolutions habituelles pour des sociétés cotées en bourse, comme MedinCell. Celles qui concernent les augmentations de capital, ce sont des outils qui vont donner la faculté au management et au conseil de surveillance de piloter la stratégie financière de la société. Ce sont les mêmes résolutions qu'on a proposées et qui ont été votées positivement l'année dernière, en septembre 2021. Et même si on a eu des votes positifs, on n'a pas utilisé ces résolutions de l'année dernière, je parle de l'augmentation de capital. Mais il faut être clair, certainement ces résolutions, ce n'est pas un chèque en blanc. Il y a le contrôle du conseil de surveillance, ce sont des décisions importantes.

C'est le directoire qui va décider et qui va proposer des solutions au conseil de surveillance et après, et on a besoin de cette approbation.

David Heuzé

Donc ça l'idée, le pourquoi de toutes ces résolutions qui sont notamment liées à de potentielles actions sur le capital de la société. Julie, je te laisse la parole pour aller dans le détail alors.

Julie Alimi

Résolution seize autorisation au directoire en vue d'une réduction de capital par annulation des actions auto détenues.

Les résolutions 17 à 26 comme Jaime vient de l'expliquer. Il s'agit des délégations qui sont données au Directoire afin de pouvoir procéder à une augmentation de capital. Et tout ça avec l'accord du conseil de surveillance.

Résolution 27 à 30. Les délégations qui sont confiées au Directoire afin de pouvoir émettre et attribuer des stock-options, des BSA, des actions gratuites dans la limite de 7% du capital social.

Ce mécanisme qui fait partie de l'ADN et qui est inscrit dans les statuts de MedinCell et qui nous permet d'attribuer des actions gratuites à tous les salariés de MedinCell. Résolution 31, délégation de compétences qui est donnée au Directoire pour augmentation de capital par émission d'actions ou de titres donnant accès au capital réservé aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de ces derniers.

C'est très complexe. Nous avons, c'est une résolution que nous soumettons au vote de l'assemblée générale tous les ans.

Légalement, nous avons pour obligation de soumettre cette résolution. Nous disposons d'un plan d'actions gratuites qui nous permet de ne pas voter pour cette résolution et c'est la raison pour laquelle nous vous invitons, lors de l'Assemblée générale, à rejeter cette résolution.

La résolution 32, il s'agit de l'examen de la situation de la Société quant à sa potentielle dissolution anticipée. Compte tenu de la situation financière des pertes qui ont été réalisées cette année, nous sommes dans l'obligation légale de proposer cette résolution au vote de l'assemblée générale. Et bien entendu, nous invitons tous les actionnaires à rejeter cette résolution compte tenu des bonnes nouvelles qui ont été annoncées et des perspectives à venir plutôt glorifiantes de MedinCell.

Une dernière résolution au pouvoir pour les formalités. Voilà.

David Heuzé

Merci Julie. L'Assemblée générale a lieu ce jeudi à 18 h. Comme je l'ai dit, tout à l'heure, vous êtes invités à venir chez MedinCell à Jacou, près de Montpellier, pour y participer. Malheureusement, on sait que vous n'avez pas tous pour voir venir, mais il est encore temps de voter. Comment on fait Julie si on veut voter ?

Julie Alimi

Alors effectivement, nous invitons tous nos actionnaires à se rendre en personne en notre site à Jacou et pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer pour y voter sur internet et nous vous invitons à vous rapprocher de votre intermédiaire financier pour pouvoir voter.

David Heuzé

Et donc la date limite ?

Julie Alimi

Effectivement, la date limite est le mercredi 7 septembre, donc ce mercredi jusqu'à 15 h heure de Paris. Et si jamais vous avez des questions, vous pouvez envoyer un email à l'adresse email legal@medincell.com.

David Heuzé

Merci Julie. legal@medincell.com nos équipes sont là, donc on répondra assez rapidement pour les gens qui veulent, qui veulent voter ou qui ont des questions techniques liées à l'assemblée. Merci à tous. Je vous propose maintenant qu'on passe aux questions qu'on a reçues. Alors on va commencer par une question, ou plutôt des questions qu'on a reçues. On en a reçu plusieurs pour dire les choses très clairement et qui consistent et qui ont trait à notre cours de Bourse.

On va essayer d'adresser cette question Je vais m'adresser à toi, Christophe, mais comment juges-tu le cours de bourse ? Quel avis ? Qu'est-ce que tu peux dire, quels commentaires tu peux faire ? Et puis je vais rajouter une autre question qu'on vient de recevoir, qui est la suivante comment une belle nouvelle de phase trois comme celle qu'on a rendu public la semaine dernière, donc, le

passage d'un deuxième produit en phase trois, on nous demande comment se fait-il qu'elle ne soit pas applaudie par les marchés, comment on analyse ça ?

Christophe Douat

Effectivement, la baisse du cours de Bourse est un événement qui nous touche tous. Je vous rappelle qu'à MedinCell, absolument tout le monde est actionnaire. Et donc tous les employés, le management est aligné avec tous nos actionnaires externes et pour nombre d'entre nous ça constitue la part la plus importante de notre patrimoine. Donc on est très sensible à ce qui s'est passé. Et pour ceux qui ne le savent pas, parce que moi, j'ai des gens proches qui ont investi mais qui ne sont pas des investisseurs professionnels ou dans les biotechs. Je dois rappeler que depuis environ un an, un peu moins même, on vit un véritable krach boursier dans les biotechs. Tous les index biotechs, que ce soit les index européens ou les index américains, ont eu des baisses pendant cette période-là qui allaient jusqu'à -50 voire moins 60 %, du jamais vu dans le secteur. Il y a eu la même chose dans le secteur de la technologie, à un peu à moindre échelle et des soubresauts boursiers comme vous le savez tous pendant la même période. En plus, on a eu le décalage de notre premier produit avec Teva, ça n'a pas arrangé les choses et ça a eu un impact aussi négatif. Néanmoins, le newsflow continue à arriver.

On en a eu la semaine dernière, on en a eu aujourd'hui, on en attend d'autres dans les mois qui viennent. Et puis on attend évidemment la nouvelle majeure sur la première moitié de 2023 qui sera l'approbation de notre premier produit mdc-IRM. Ce qui est important dans ces crises, le nerf de la guerre c'est la trésorerie, c'est le cash pour pouvoir durer et MedinCell l'a bien fait. On a eu les fruits de cet effort important depuis presque un an pour avoir des financements, non dilutifs, qui ne touchent pas la valeur de nos actions et qui, comme Jaime l'a bien expliqué tout à l'heure, vont nous permettre d'avoir de la visibilité bien au-delà de l'approbation potentielle de mdc-IRM. La deuxième question, un peu plus difficile à répondre parce que, comme beaucoup d'entre nous, on s'attendait à une réponse du marché largement positive. Comme je le disais, c'est un événement majeur. Deuxième produit en phase trois, un signal de la confiance de Teva, un produit magnifique. Néanmoins, le cours a eu une augmentation, mais que je ne veux pas commenter. J'ai peut-être déjà dit trop. Mais là on parle beaucoup à des investisseurs et aujourd'hui les marchés sont imprévisibles, ils sont imprévisibles, ils sont très complexes et il y a beaucoup de sociétés qui vivent des événements similaires où les cours ne réagissent plus ni à la hausse ni à la baisse. Je crois que les marchés sont attentistes et on va voir dans les mois qui viennent si le newsflow, news après news, les gens réalisent que les fondamentaux de MedinCell restent toujours les mêmes et que la perspective d'événements majeurs se rapproche. Avoir un produit approuvé qui peut prétendre être un blockbuster, je pense qu'on sera sans doute la première société de biotechnologie en France quand même. Voilà.

David Heuzé

Merci Christophe pour cette réponse. Helen, je reviens à une question qu'on a reçue. Elles ne sont pas toutes en ligne parce qu'on en a reçu certaines par email ces derniers jours. Une question sur notre partenaire AIC ? Notre programme, CWM. Ou en sommes-nous ? Et puis peut être qu'on donnera la parole après à Richard pour expliquer un peu qui nous donne son point de vue médical.

Helen Martin

Bien sûr. AIC a beaucoup travaillé récemment avec la FDA, les autorités aux US pour finaliser les designs de ces études. On aura de nouvelles très bientôt et on vous tient informés.

David Heuzé

D'accord donc en gros on attend le début des études dès que ça arrive vous serez informés. Richard sur ces études à venir, est ce que tu en sais un peu plus ? Comment seront-elles désignées ? Qu'est-ce qu'on attend ?

Richard Malamut

Sure. So the as a reminder, AIC submitted their protocol for the 150-patient study towards the end of June. They were hoping to have FDA response sooner. They've now heard from the FDA that they should hear something. Sometime this month, the study will be 150 patients study, randomized to placebo and, active drug in patients who are having total knee replacement where the product, which is an intra articular in the knee joint celecoxib will be injected at the time of surgery with the goal towards relieving post-operative pain better than existing treatments and better than having to use opioid analgesics, which have quite a number of problems in terms of safety and tolerability and as a reminder, again, the existing products used and approved for post-operative pain don't provide analgesia beyond or even at three days, which is the time point where you want to see analgesia to avoid the use of opioids. AIC in their preliminary data has demonstrated that the intra articular celecoxib can actually have efficacy not only beyond three days, but as long as one week and even two weeks after surgery. So this could be a major breakthrough for patients and a hope to avoid longer term opioid treatment. So we are all eagerly awaiting the start of this of this next study.

David Heuzé

Merci Richard, donc on attend, notre partenaire AIC attend que la FDA donne son feu vert définitif pour lancer effectivement l'étude. Je pense que tout est prêt et que ça va aller très vite après. La prochaine question est pour Tone, nous avons un nous avons un participant curieux qui aimerait savoir quelle est l'activité de la société dans laquelle travaille Tone actuellement, si elle a déjà un produit sur le marché ? Et si non, quand est-ce que c'est prévu ?

Tone Kvåle

So I'm working, as I mentioned earlier, in a company we work with developing disease modifying therapies for Parkinson's disease and hopefully will be in on the market there. But we have a partnering strategy. So we are in the kind of clinical phase as of today.

David Heuzé

Merci beaucoup. Donc, comme toutes les sociétés comme les nôtres, on attend, on ne peut pas forcément donner de réponses précises pour l'arrivée d'un médicament. Je crois que c'est valable pour tout le monde. On va continuer dans les questions. On va

parler d'augmentation de capital. Donc deux questions. Une première question qui est : envisagez-vous une augmentation capitale à court ou moyen terme ?

Donc on va dire dans les 12-18 mois qui viennent. Et puis une deuxième question peut-on s'engager à ne pas émettre une AKA ? Donc ne pas faire d'augmentation de capital en dessous d'un prix plancher, c'est à dire de ne pas le faire à n'importe quel prix. Je reprends les mots qui sont donnés dans la question, Christophe, Jaime ?

Jaime Arango

OK. Non, La bonne nouvelle, vous l'avez vu, c'est que nous avons cette solution avec la Banque Européenne d'Investissement, donc ça nous donne suffisamment de temps pour prendre les bonnes décisions. Donc non, on ne prévoit pas d'augmentation de capital à court, moyen terme. L'autre, c'est s'il y a un prix plancher. Dans les résolutions que nous proposons, donc on tient compte du prix moyen pondéré quelques jours avant, si jamais il se fait une augmentation de capital. Mais non, il n'y a pas de prix plancher. Néanmoins, je vous rappelle que nous sommes actionnaires. Nous regardons la stratégie financière de la société. On n'est pas prêt à faire n'importe quelle augmentation de capital à n'importe quel prix. Il y a aussi notre chairman Anh Nguyen, l'un des actionnaires principaux, et nous, comme employés, nous sommes actionnaires. Donc notre capital, on le regarde, on ne va pas faire, on va prendre des décisions de sage avec le conseil de surveillance.

Christophe Douat

Oui, tu as très bien expliqué tout à l'heure Jaime que cette visibilité additionnelle allait bien au-delà de la nouvelle majeure qu'on attend début 2023, qui devrait être structurante avec l'approbation d'un premier produit.

David Heuzé

Ça nous amène justement une autre question qu'on a reçu il y a quelques jours, qui est la suivante : est-ce que la rentabilité reste un objectif de celle ?

Jaime Arango

Absolument. Absolument. Maintenant, quand on regarde le portefeuille de MedinCell, un premier produit qui devrait être lancé dans la première moitié de 2023, on est en train de garantir une visibilité financière. On donne le temps à la rispéridone de gagner en parts de marché, à MedinCell de recevoir des royalties et des milestones commerciaux. Donc oui, c'est quelque chose que nous envisageons dans les trois années qui viennent.

David Heuzé

Merci.

Christophe Douat

Et puis, c'est quelque chose qu'on sait faire Jaime. Puisque jusqu'à l'introduction en Bourse, MedinCell était une société profitable. On s'était battu pour la garder profitable, justement sans avoir eu de dilution jusqu'à l'introduction en bourse, ce qui est du jamais vu. C'est remarquable. L'introduction en bourse nous a permis de consolider et de changer la pente de croissance de la société. Et maintenant, on envisage de faire exactement ce que Jaime a dit, de le ramener à la rentabilité et on a les moyens potentiels de le faire.

David Heuzé

Une autre question je ne sais pas dans quelle mesure on va pouvoir répondre, je vous la lis, comment les principaux actionnaires peuvent assurer les petits porteurs que MedinCell ne soit pas cédé à un big pharma alors que l'histoire véritable ne fait que débiter.

Christophe Douat

Là aussi, je rappelle que grâce justement à ce développement de la société jusqu'à l'introduction en bourse sans dilution, les fondateurs, anciens employés, employés, contrôlent encore aujourd'hui à peu près la moitié du capital de la société. Donc rien ne se fera évidemment sans l'accord de ce groupe. Et ce groupe est le même groupe qui a mis au cœur de l'ADN de la société trois choses cette notion de société pharmaceutique humaniste, le partage de la valeur avec ses employés et, troisième point, la pérennité de MedinCell, la pérennité de la société.

Et ces trois points ont été inscrits dans nos statuts il y a trois ans.

David Heuzé

Merci Christophe. Tu as dit que près de la moitié de la société est encore détenue par ses fondateurs et employés. Alors on me pose une question, Jaime, je ne sais pas si tu vas pouvoir y répondre maintenant. Ce sera répondu ultérieurement par d'autres canaux de communication. Ou sinon je pense que la réponse est dans l'URD.

Quelle est la part des investisseurs particuliers actualisée dans la société ?

Jaime Arango

On l'avait mentionné au mois de juin, on avait eu cette question et aujourd'hui, nous estimons être autour de 13 %. Les particuliers détiennent 13 % du capital de la société.

David Heuzé

Donc les particuliers hors fondateurs et employés. Pour être précis.

Jaime Arango

Voilà des particuliers qui investissent chez MedinCell, qui achètent, qui vendent des titres, qui peuvent acheter ou vendre de titres, donc pas des employés, ex-employés, fondateurs, management

David Heuzé

La part restante est entre les mains d'institutionnels

Jaime Arango

Des institutionnels. Absolument.

David Heuzé

D'accord, merci Jaime. Une question qui va peut-être un peu, je la pose parce qu'on vient de la recevoir. On nous demande ou on est le troisième produit de Teva. On nous demande aussi pourquoi Teva ne nous rachète pas et si on a des calls prévus avec les analystes financiers.

Je réponds les calls avec les analystes financiers, ça, c'est notre quotidien. Quelque part, c'est le travail, notamment le travail de Jaime. Donc cette question-là, on y répond. La première question, c'est ou en est le troisième produit de Teva.

Helen Martin

Pas de gros changements depuis notre dernière communication, donc on aura peut-être un peu plus de nouvelles de fin d'année.

David Heuzé

Exactement. Donc le produit est en préclinique. Nous attendons toujours un passage en clinique, des nouvelles de Teva à ce sujet-là. Je rappelle qu'il s'agit d'un troisième produit en schizophrénie, également entre un antipsychotique. Christophe, Jaime. Pourquoi Teva ne nous rachète pas ? Quelque chose à dire à ce sujet-là ?

Christophe Douat

Je pense que Teva aujourd'hui a pour priorité de réussir le lancement de mdc-IRM, comme Helene l'a très bien dit tout à l'heure. On est allés à leur siège social à Parsipani, en New Jersey, au mois de mai. On a rencontré leurs équipes commerciales, stratégiques et aujourd'hui, il n'y a pas de signal que ce soit à l'agenda et nous verrons ce que le futur dira, évidemment. Et ce genre de décision, qui dépend forcément de la courbe de ventes d'un produit.

David Heuzé

Merci. Alors on a reçu plusieurs questions sur de nouveaux partenaires. On parle, on a pas mal parlé de contacts avec des partenaires ces derniers temps. Où en sommes-nous ? Y a-t-il de nouveaux partenariats ? Christophe, Peut-être.

Christophe Douat

Tout à fait. Comme je pense qu'on avait dit au mois de juin des sociétés comme MedinCell qui ont réussi une phase trois, c'est extrêmement rare. Et les résultats non seulement ont été très probants, mais encore une fois, sont vraiment spectaculaires, phénoménaux, d'après le président de Teva. Il est arrivé ce qu'on avait prédit et en tout cas ce qu'on espérait, c'est que les activités, ce qu'on appelle business développement, commercial pour chercher de nouveaux partenaires se sont accélérées.

Et malgré le décalage annoncé en avril de l'approbation de mdc-IRM, ce qui est vraiment là aussi un témoignage sur la qualité des résultats qu'on a eu. Et puis aussi le fait que des lettres et des décalages comme ça, c'est monnaie courante dans l'industrie. On a signé des nouvelles collaborations dans de nouvelles indications qu'on ne peut pas aujourd'hui communiquer sur ce qu'on appelle des études de faisabilité.

C'est un stade de collaboration auquel on ne communique pas parce qu'il y a encore de l'attrition. On vérifie que la technologie est compatible avec la molécule en question. Et si ces programmes avancent comme on le souhaite, là, on communiquera dans le futur. Petit indice assez intéressant, c'est que notre équipe de business développement était à San Diego au mois de juin pour le fameux congrès annuel bio de l'industrie pharmaceutique, et ils ont eu plus de 90 rendez-vous qualifiés avec des sociétés qui étaient intéressés par ce qu'on fait. Donc à suivre, à suivre, à suivre et on espère que ça se transformera en plein de belles alliances que Helen gèrera dans le futur.

David Heuzé

Alors à moins que d'autres arrivent, j'ai trois questions pour terminer. La première question concerne l'ivermectine. Je présume qu'on parle du programme TTG, parce qu'on a deux programmes avec l'ivermectine. On en a avec Unitaid pour le paludisme et un autre pour la prévention du Covid. Cela dit, on pourra peut-être parler de celui de Unitaid, mais notre programme Covid Christophe où en sommes-nous ?

Christophe Douat

Je vais rappeler que on a démarré comme prévu un essai clinique d'efficacité en prophylaxie d'ivermectine orale pour essayer de confirmer dans un essai rigoureux, double aveugle avec placebo, ce que d'autres avaient pu trouver. Et puis, pour permettre aussi de faciliter développement de notre injectable longue action, qui aujourd'hui pourrait avoir une durée de quatre ou cinq mois. Cet essai se passe très bien et je peux confirmer que nous aurons les résultats définitifs au quatrième trimestre de cette année.

David Heuzé

Merci beaucoup. On va revenir, on nous demandait, on avait reçu une question récemment qui demandait où en sont nos projets solidaires ? Je pense que nos projets solidaires, c'est d'une part celui dont je viens de parler pour la prévention du paludisme, de la malaria. Donc Helen, où en est cette collaboration avec Unitaid, avec l'agence internationale Unitaid.

Helen Martin

Super, tout est on track ! On vient de recevoir des nouvelles du regulatory authority. On excusez-moi pour mon anglais franglais, qui aussi soutient le projet. Donc auprès d'Unitaid, tout va très très bien et on espère d'avoir un peu plus de nouvelle fin de l'année, début de l'année prochaine.

David Heuzé

Et l'autre projet solidaire entre guillemets, c'est un projet, un contraceptif six mois que nous développons à la fois pour nos applications solidaires effectivement, mais aussi pour des applications commerciales. Et nous avons le soutien de la Fondation Bill

Melinda Gates. On en est ou, on nous demandait même assez précisément est ce que le démarrage des essais cliniques est prévu toujours prévu l'année prochaine ?

Helen Martin

Absolument tout est on track encore le partenaire est très content avec les données pour l'instant et on espère d'être en clinique l'année prochaine effectivement.

David Heuzé

Merci beaucoup. Christophe. Peut-être par précisions. Quelqu'un nous fait remarquer que le programme TTG, Covid, dont on parlait tout à l'heure les résultats étaient prévus au troisième trimestre, et finalement décalé au quatrième trimestre. Pourquoi ce décalage ? Je te pose la question.

Christophe Douat

Ce n'est pas un décalage. C'était, on avait dit que nous avions pour objectif d'avoir des résultats intérimaires au courant de l'été, que nous n'avons pas encore. Donc il n'y a pas de décalage et on attend, par contre, comme je le disais à l'instant, les résultats définitifs de cet essai clinique au quatrième trimestre, comme on l'espérait au démarrage de l'étude, ce qui veut dire que le recrutement se passe remarquablement bien.

David Heuzé

J'ai gardé une dernière question qui me tient particulièrement à cœur et qu'on a reçu il y a quelques jours. Cet été, nous avons communiqué sur la sortie de notre rapport RSE. C'était au cours de l'été, la question était la suivante : pourquoi, alors que vous n'êtes pas obligé faire le choix de faire un tel rapport, est ce que ça veut dire que vous suscitez l'intérêt ou vous cherchez à susciter l'intérêt des fonds RSE, ou ce que nous on appelle des fonds un impact ? Christophe Peut être.

Christophe Douat

Je peux y répondre, mais David, tu es aussi responsable de l'initiative.

David Heuzé

Moi, je suis responsable d'une initiative et le fait d'avoir fait ce rapport et d'orchestrer ça, de mettre en musique. Mais c'est un choix de société.

Christophe Douat

Je pense, oui, tout à fait. Pour deux choses. D'abord à MedinCell un de nos motos, c'est l'amélioration continue dans tous les domaines. Et vous savez que MedinCell a été au départ avec eu pour fondation la fondation d'une société à un impact, avec la mission que j'ai décrit tout à l'heure. Et on a jugé que c'est très important de mesurer la progression. Auguste Comte disait mesurer, c'est progresser et c'est en mesurant qu'on continue à progresser dans ce domaine. Donc on a jugé très important de structurer cette mesure. Donc avec maintenant un comité RSE qui est une émanation du conseil de surveillance qui montre aussi l'importance qu'on a. Et puis aussi évidemment, pour que cet aspect de MedinCell soit connu des investisseurs RSE qui sont aujourd'hui une majorité d'investisseurs financiers. Donc c'est extrêmement important que MedinCell se fasse connaître comme une société RSE, d'autant plus qu'on en a une depuis le début.

David Heuzé

Avec un investisseur principal qui est Mirova.

Christophe Douat

Qui est le plus gros investisseur RSE en France.

David Heuzé

Très bien, merci beaucoup. On va conclure, la réunion est terminée. Je rappelle encore une fois qu'il est toujours temps de voter. Que tout le monde, ceux qui peuvent en tout cas, sont invités à venir chez elle jeudi. Alors l'assemblée générale est à 18 h, mais les portes sont ouvertes à partir de 17 h. On peut voter jusqu'à mercredi 15 h.

Je rappelle que vous pouvez, si vous avez des problèmes pour voter, vous pouvez nous envoyer un email à l'adresse legal@medincell.com. Je laisse le mot de la fin à quelqu'un, Christophe.

Christophe Douat

Juste un petit mot. Parce que je crois que ces derniers jours, on a reçu de superbes nouvelles le passage de deuxième produit de Teva en phase trois, la confirmation qu'on attendait l'approbation du premier au premier semestre, un financement de la BEI. Et je voudrais vraiment du fond du cœur remercier tous les anciens de MedinCell et je pense qu'ils se reconnaîtront dans l'assistance, s'ils sont avec nous ce soir, qui ont contribué à tous ces projets. J'ai diné, j'ai pris un verre la semaine dernière avec une personne sur la BEI qui a été instrumental. Je voudrais la remercier et remercier tous les autres aussi.

David Heuzé

Merci à tous. Merci à ceux qui ont été avec nous sur le plateau. Merci à Tone et merci à Richard qui sont encore avec à nous. Et puis à très bientôt, sauf actualité importante, notre prochain rendez-vous, ce sera au mois de décembre, à l'occasion de la présentation des résultats semestriels. Bonne rentrée à tous. Bon mois de septembre à bientôt.